

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 7 (1869)
Heft: 18

Artikel: Le merle du docteur Hermann
Autor: Dulex-Ansermoz
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-180389>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

le sort du genre humain; relevez-le. Sans négliger les peines éternelles dont on nous gratifie si abondamment, entretenez-nous aussi de la vie présente et sachez nous préparer sans épouvante à la vie à venir. Vous ferez ainsi peu à peu, chaque dimanche ce qu'un professeur de théologie a dû faire l'autre jour en bloc.

C'est dans l'espoir de voir s'opérer graduellement et sans secousse de telles améliorations qu'est, pour nous, la véritable solution du débat, débat que nous nous félicitons d'avoir provoqué par notre faible part à l'initiative de ce comité dont les membres ont été gracieusement qualifiés d'*apôtres* par la vénérable *Gazette de Lausanne*.

L. M.

La Suisse compte 900,828 citadins, répartis dans 228 villes et 1,600,948 campagnards, habitant 2,843 communes rurales.

Les villes sont au nombre de :

4 avec plus de 20,000 âmes.
6 de 10,000 à 20,000 »
25 de 5,000 à 10,000 »
62 de 4,000 à 5,000 »
38 de 3,000 à 4,000 »
143 de 2,000 à 3,000 »

Parmi les villages ou communes rurales on en compte 476 de 1,000 à 2,000 âmes, 734 de 500 à 1000, et le reste au-dessous de mille habitants.

On voit par là combien nos conditions économiques et sociales diffèrent de celles de certains pays, où des villes immenses réunissent, sur un espace relativement restreint, une accumulation véritablement effrayante d'êtres humains, source féconde d'épidémies physiques et de maladies morales; foyer de paupérisme, où des fortunes colossales coudoient des misères inconnues dans notre pays. Puissions-nous présenter longtemps ce phénomène presque unique en Europe, d'une grande activité industrielle sans des agglomérations excessives qui semblent en être la suite, sinon nécessaire, du moins habituelle.

Les 2,510,464 habitants de la Suisse occupent 347,327 maisons, ce qui fait 7 personnes par maison, chacune de celles-ci contenant en moyenne environ 6 chambres habitables. Le nombre des habitations dans notre pays est aussi de 14 pour 100 habitants. A ce point de vue, la Suisse a le privilège d'occuper un des premiers rangs parmi les Etats européens; dans presque tous les autres, le nombre des maisons comparé à celui des habitants est moins élevé.

Si l'on a égard au nombre moyen de maisons sur une même superficie, on voit que les cantons les plus chargés en maisons sont ceux de Bâle-Ville, Appenzell-extérieur et Genève; à l'autre extrémité de l'échelle on trouve Uri, les Grisons et le Valais.

(Gaz. Jur.)

Le merle du docteur Hermann.

D'où il vint, où il alla, personne ne l'a jamais su ni ne le saura jamais. C'était à l'époque où le cé-

lêtre Tissot florissait à Lausanne, les premiers jours de mars, que le docteur Hermann arriva à Aigle, où il prit logement à la Croix-Blanche, et il en repartit les derniers jours de novembre de la même année. Agé de 30 ans environ, de taille moyenne, il possédait la fraîcheur et le teint particuliers aux enfants de la Germanie : leste, toujours propre, il avait de la simplicité dans sa mise, des manières gracieuses, la parole aisée et une étonnante facilité de communiquer son grand savoir; continent et sombre, il ne paraissait passionné que pour sa grosse pipe en bois à couvercle d'argent, que l'on voyait continuellement suspendue à sa bouche ou enfoncee dans la poche de sa houppelande grise; serviable et complaisant à l'excès, jamais il ne refusait ses soins au malade qui se confiait en lui; les uns guérissent, d'autres moururent, mais il ne reçut pour cela ni reproches ni louanges, car l'on était encore assez naïf pour attribuer le trépas ou la convalescence du patient, plutôt au doigt de Dieu qu'à la science du docteur.

Quel était le but de ses courses continues dans le vignoble? — On le voyait de *Clavellaire* au *Ciclet* et à la *Fin d'Yvorne*, des *Tormes* à *Sernon* et à la *Vy-Neuve*, examiner la pousse, suivre les développements du fruit, étudier la culture et prendre des notes; il assista à la vendange, fréquenta les pressoirs, goûta le raisin, le moût et le vin nouveau, puis on n'en entendit plus parler.

Jaques le vigneron — mais ceci resta un secret entre quelques amis — prétendit cependant que le docteur fit une passion à côté de celle de sa pipe, et voici comment Jaques fut, malgré lui et sans indiscrétion, amené à ce résultat.

C'était le soir, de préférence, que dès le printemps le docteur Hermann se rendait au *Plan de Sernon*, puis il gravissait la prairie et s'enfonçait dans la gorge qui est au-dessous de la cascade de *Barme*, et n'en ressortait qu'à la nuit; un louable sentiment de délicatesse de sa part vint trahir un secret qui eût dû rester ignoré, et qui, disons-le, ne fut dévoilé qu'à demi, et encore longtemps après son départ.

L'herbe commençait à pousser, et le docteur ne pouvait faire sa promenade favorite sans causer un certain dommage à la prairie; il s'enquit du propriétaire, qui n'était autre que Jaques le vigneron, se rendit auprès de lui et sollicita, contre ample dédommagement, l'autorisation de fouler la propriété pour aller, chaque belle soirée, se délecter à entendre le *chant du merle*.

C'est qu'en effet ces charmants chanteurs y font, au déclin de chaque jour, un délicieux concert, et c'est de ce fait que vient le nom de *Chante-Merle*, donné à la colline qui domine la gorge au chant.

— J'aimerais bien une fois aller écouter le chant du merle! dit Pierre à son père Jaques, le soir qu'ils achevèrent de fossoyer la grosse vigne de *Sernon*.

— Allons-y ce soir, garçon, répondit Jaques, nous avons fait aujourd'hui assez de bonne beso-

gne; autant prendre un moment de repos là qu'ailleurs.

Et les voilà qui traversent la prairie, disparaissent dans la gorge, et vont tout à leur aise se coucher au-dessus d'un buisson.

Le merle, ou mieux, une infinité de merles, en effet, donnaient là, comme toujours, un concert dont le fini de l'exécution ne laissait rien à désirer. Jaques était ravi, Pierre en extase.

Tout à coup les branches remuent au bord du torrent; nos auditeurs tournent leurs regards du côté où était parti ce bruit léger et voient....

— Pierre, silence et discréption, dit à voix basse Jaques, qui ferma les yeux et joignit ses mains sur sa poitrine, tandis que le jeune homme devenait incarnat jusqu'aux oreilles.

Le docteur Hermann apparaissait, son bras droit passé autour de la taille de Lisbeth, jeune Oberlandaise au teint rose, aux yeux bleus, aux formes rondelettes et toute potelée.

Que le docteur Hermann sait bien choisir son merle ! disait Pierre à part lui.

DULEX-ANSERMOZ.

Capital et intérêts.

HISTOIRE TIRÉE DE LA VIE RÉELLE.

V

Un jour, arriva chez Peltzig un messager venant de la ville. Cet homme lui dit: Hâtez-vous ! tisserand Peltzig, votre frère vous attend avec impatience, il touche à son dernier moment.

— Grand Dieu, s'écria Peltzig, mon pauvre frère en est-il à la dernière extrémité ?

— Pauvre ! s'écria le messager, plutôt à Dieu que tous les frères fussent pauvres comme lui ; mais hâtez-vous, chez les hommes de son âge, la fin arrive promptement.

Peltzig s'endimancha à la hâte et, au bout d'une heure et demie, il se trouva au pied du lit de ce frère redevenu frère pour lui. Il avait les joues pâles. Il lui tendit les deux mains en lui disant : « viens, bon frère, viens vers moi qui t'ai repoussé si durement. Dieu te récompense de ta prompte arrivée qui me permet de réparer mes torts envers toi. Ah pardonne-moi ma dureté ! Vois, le mal de l'apôtre est vrai, l'avarice est une racine qui produit tous les maux. Maintenant, en ce moment suprême, je reconnais ma faute. Que Dieu soit miséricordieux envers moi. Dis, peux-tu me pardonner ? frère ! Vois ! ma pauvre âme est altérée, elle a soif de ton pardon. »

Que Dieu, dans son amour, te pardonne comme je te pardonne, s'écria le tisserand dont les joues amaigries se couvrirent d'un torrent de larmes.

— Merci ! merci frère ! dit le mourant en se tournant vers la muraille et prenant quelque chose qu'il remit au tisserand ; ceci est mon testament et ceci la clef du buffet où se trouve mon argent. Ta misère est finie, frère, voilà vingt mille florins que j'ai amassés en ayant faim comme toi. Prends-les ! ils sont pour toi ! mais au nom du ciel, garde-toi de l'avarice. Fais du bien, avec cet argent ! Elève bien tes enfants, apprends-leur à prier pour leur oncle Pierre ; et toi, homme juste ! prie pour l'homme qui a été injuste ! Ah ! maintenant je renais à l'espérance ! Dieu me recevra dans ses bras !

Ici le malade, éprouvé par ce dernier effort, retomba sur son oreiller, il venait d'entrer dans l'éternité. Le tisserand en pleurs ferma les yeux. Il éprouvait une sensation poignante. Dans ce peu de minutes, son frère, pour la première fois, avait été pour lui un frère, et au moment où il allait

épancher son cœur dans le cœur fraternel, ce frère lui était enlevé. Il se retrouvait seul.

Devenu riche si subitement, si inopinément, surtout, le pauvre tisserand ne songea nullement à l'heureuse transformation de son sort, la douleur d'avoir perdu un frère à peine retrouvé absorba toutes ses autres pensées. Il pleura sincèrement. Les larmes inondèrent son visage maigre et pâle. Ces premiers transports passés il s'occupa des soins qui lui incombaient. Il prépara les funérailles qui se firent sans appareil, mais dans un deuil véritable. Puis il remit à la justice le testament. Le défunt y avait déjà déposé un double de même teneur. Tout se trouva en ordre. Il n'y eut pas d'autres formalités à remplir. Il envoya à sa femme un messager pour qu'elle ne s'inquiétât pas de son absence ; puis, les funérailles achevées, il s'occupa à examiner l'état de la succession. Elle surpassait toute attente. Les vingt mille florins dont le défunt avait parlé, n'était simplement que l'argent en caisse et les fonds placés sur hypothèque. Le mobilier était considérable, et la grande maison que lui laissait son frère, déduction faite du vaste appartement qu'il allait habiter, rapportait en loyers une somme qui suffisait pour procurer une existence honorable. A la maison attenait un grand et magnifique jardin, et, aux portes de la ville, se trouvait un second jardin qui surpassait le premier en grandeur et en beauté. Peltzig vit alors clairement que le temps de la misère était passé et qu'un meilleur avenir s'ouvrait pour lui et sa famille.

Après avoir tout mis en ordre et en sûreté, il reprit le chemin de Marienthal et rentra dans sa pauvre maison de tisserand, où il était attendu avec impatience. Il apporta à chacun un présent simple et modeste, comme ceux à qui ils étaient destinés. Ce fut, pour toute la maison, un moment de repos plein de sérénité. Peltzig défendit aux siens de rien dire de leur changement de sort dont la nouvelle n'était pas encore parvenue en ces lieux reculés.

En tête à tête avec sa femme, il arrêta ses projets. Ils éprouvaient une certaine douleur à quitter cette maison pourtant si pleine de souvenirs amers. Peltzig avait apporté plus d'argent qu'il ne lui en fallait pour payer ses dettes. Le déménagement se ferait sans bourse délier, car ils n'emportaient aucun meuble pour habiter leur nouvel appartement si richement fourni. Tout arrangé et convenu avec sa chère compagne, le fidèle Peltzig, de l'assentiment de Martha, songea à satisfaire encore à une autre chose qui remplissait leur cœur.

(La fin au prochain numéro).

Un inconnu se présente chez un pharmacien et se fait préparer une ordonnance ; il paie avec une pièce de deux francs et une de dix centimes. Il est à peine parti que le commis s'aperçoit qu'on lui a donné une pièce de deux francs fausse. Il raconte sa mésaventure au patron. Celui-ci, le premier moment de dépôt passé, lui dit : — Mais les deux sous sont bons. — Oui, Monsieur. — Bah ! fit alors le patron avec une insouciance héroïque, ça fait encore un sou de bénéfice.

VIN ROUGE DE FRANCE

Par pièce et demi-pièce, acheté directement chez les propriétaires, dans un des meilleurs vignobles de France. Ce vin, qu'on se charge de rendre à domicile, est excellent pour la table et peut être livré sous toutes garanties. — Chartreuse de 1^{re} qualité.

S'adresser au magasin Monnet, place St-Laurent.

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.

LAUSANNE — IMPRIMERIE HOWARD ET DELISLE